

**M. Lewis:** Évidemment, il y a eu une augmentation du nombre des emplois. Si cela n'avait pas été le cas, il y aurait deux ou trois millions de Canadiens sans emploi. L'effectif ouvrier s'est accru régulièrement de 250,000 à 300,000 par an. S'il n'y avait pas plus d'augmentation d'emplois, vous auriez connu au Canada 250,000 chômeurs supplémentaires chaque année au cours des dix dernières années. Dans quelle sorte d'argument ridicule se lance le ministre des Finances?

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Quel est ce non-sens qu'on nous présente avec satisfaction et qui fait sourire le premier ministre (M. Trudeau) qui ce soir est là à écouter? De quelle absurdité s'agit-il? Même en cette année, il s'agit là d'une déclaration ridicule, fautive et sans fondement.

Même s'il y avait approximativement 200,000 emplois nouveaux, l'effectif ouvrier s'est augmenté cette année de 238,000. Déjà le manque d'emplois représente une proportion importante par rapport à l'augmentation annuelle, sans parler de l'augmentation permanente de l'effectif ouvrier. Il a répété ce même argument ridicule comme l'ont fait tous les ministres. Le ministre a dit que nous avions connu une augmentation sans précédent du taux de participation. Il est vrai qu'il y a eu une augmentation, mais laissez-moi vous citer certains chiffres afin de vous montrer quelle a été cette augmentation sans précédent au dernier trimestre. J'ai les chiffres. Je vais commencer en 1967 afin de ne pas avoir à y passer trop de temps.

En 1967, le taux de participation en juillet était de 55.7; en août de 55.8; en septembre de 55.5. En 1968, le taux de participation en juillet était de 55.5; en août, de 55.5; en septembre de 55.7. En 1969, le taux était en juillet de 55.6; en août de 55.5; en septembre de 55.4. En 1970, il était en juillet de 55.9; en août de 55.6, en septembre de 55.7. Et cette année, en 1971, le taux de participation était en juillet de 56; en août de 55.8, en septembre de 56. S'il y a une différence, il s'agit d'une fraction d'un centième. Le ministre essaie de se réfugier derrière cela pour expliquer l'augmentation du chômage. Croit-il que même les députés de son propre parti peuvent être aussi crédules?

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Croit-il que les Canadiens sont assez crédules et puérils pour avaler pareilles absurdités?

**Des voix:** Bravo!

• (9.00 p.m.)

**M. Lewis:** Que le gouvernement ait assez d'honnêteté et d'humilité pour admettre que ses politiques jusqu'ici étaient erronées et que le chômage en est la suite. Les Canadiens sauraient apprécier une telle franchise et une telle honnêteté. Sa malhonnêteté, sa façon de dénaturer les faits font la honte non seulement du gouvernement mais du Parlement qui en est le témoin.

**M. Hogarth:** Montrez-nous le revers de la médaille.

**M. Lewis:** J'espère, monsieur l'Orateur, que vous allez dire au fougueux député de se tenir tranquille. Le programme aura quelque résultat, je l'espère de tout cœur. Mais il est trop tard. Au cours de son exposé, le ministre a dit que les provinces seraient consultées le plus tôt possible. Je signale au gouvernement, au premier ministre (M. Trudeau) et au ministre des Finances (M. Benson), que dans un pays fédéral comme le nôtre, les consultations de ce genre se tiennent avant l'annonce d'un programme par

un ministre, afin que les provinces et les municipalités, par l'intermédiaire des provinces, puissent dire ce qu'elles pensent des questions prioritaires et avoir une idée des intentions du gouvernement.

Il n'est pas nécessaire d'être un économiste pour savoir que les trois quarts de ce que le ministre propose ne donneront pas des résultats de sitôt. On ne saurait affecter 113 millions de dollars au logement et s'attendre d'avoir des emplois disponibles en décembre, janvier ou février. On n'en aura pas. Le ministre d'État aux Affaires urbaines a déjà des fonds de disponibles, qui n'ont pas encore servi. Ils dépassent sans doute 113 millions de dollars. S'il les avait tous mis à profit, il aurait sollicité le gouvernement avant aujourd'hui. Obtenir des gens qu'ils investissent dans le logement et attendre que ces nouveaux fonds donnent des résultats, tout cela exige du temps.

La proposition du ministre se résume pour la plus grande partie à un programme de travaux d'hiver. Je n'y vois pas d'inconvénient. C'est le gouvernement qui s'y opposait. Tout a une valeur symbolique. Voyez la proportion des 113 millions affectée à la construction domiciliaire et autres travaux. Le ministre nous a parlé, et les journalistes à leur tribune ont dû le remarquer, de l'assainissement des eaux-vannes, des routes . . .

**L'hon. M. Marchand:** C'est ce qu'on appelle travaux publics.

**M. Lewis:** Mais dans le document annexé, le ministre dit que la somme de 4 millions de dollars sera consacrée à des projets d'assainissement des eaux. Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir combien d'usines d'épuration des eaux-vannes on peut construire au Canada pour 4 millions de dollars.

En outre, on nous dit que la somme de 1.7 million de dollars sera mise de côté pour le remembrement foncier. Quel regroupement peut-on effectuer dans les principales agglomérations du Canada pour la somme de 1.7 million? Je souligne ces choses pour que les Canadiens sachent qu'ils doivent lire les déclarations du ministre avec circonspection.

Je voudrais dire un mot du programme de formation. On disposera de 15 millions de dollars pour développer le programme actuel de formation. Mais en vue de quels emplois? Ce programme de formation supplémentaire, dans le cadre du régime actuel ou sur place, est-il simplement une façon de raccourcir les listes de chômage, ou est-ce une entreprise sérieuse? Quels emplois attendent les recyclés? Dans le document annexé, je remarque que depuis l'établissement, en 1967, du programme gouvernemental de formation, 1,134,485 Canadiens ont été revalorisés ou recyclés en vertu du programme. C'est fort bien, monsieur l'Orateur. Mais je demande à Votre Honneur de s'arrêter et de songer à ce que cela signifie. Cela signifie qu'environ un huitième de notre main d'œuvre a suivi ce programme de formation.

Monsieur l'Orateur, notre pays doit posséder les effectifs de chômeurs les plus revalorisés et les mieux formés. Pourquoi recyclons-nous ces gens? Où sont les emplois? Que fera d'eux le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand)? Que fera d'eux le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang)? Je serais le dernier à regretter que certains de nos jeunes gens soient maintenant recyclés et revalorisés. Il faut que cela soit. Mais je leur donne cet avertissement: ne vous y trompez pas. Quand seront achevés leur formation et leur perfectionnement, ils risquent d'avoir le même sort pénible que